

Retour d'expérience rhônalpin : Préparer les acteurs du territoire à faire face à des situations de crise



Institut des Risques Majeurs de GRENOBLE (IRMa)

François GIANNOCCARO, Directeur  GIANNOCCARO_F

L'Institut des Risques Majeurs (IRMa)

Composition

- Créée en janvier 1988 dans la cadre de l'opération :
« Isère Département pilote en matière de risques majeurs »
- **Association Loi de 1901 :**
 - Conseil d'administration de 24 membres
 - Membres de droit (4 sièges):
 - Président su Conseil Général de l'Isère
 - Président de l'Association des maires de l'Isère
 - Préfet de l'Isère
 - Recteur de l'Académie de Grenoble
 - Personnes qualifiées (6 sièges)
 - Représentants des communes (3 sièges)
 - Représentants de la formation et de la recherche (2 sièges à des universités)
 - Représentants de l'industrie (5 sièges)
 - Représentant des Communautés de Communes ou d'agglomérations (1siège)
 - Représentants d'associations et de syndicats (5 sièges)
 - **8 salariés en 2013 et 1 engagé service civique**
- **Environ 300 collectivités territoriales (90 % rhônalpines) membres en 2013**

L'Institut des Risques Majeurs (IRMa)

Principal objectif : une culture du risque pour tous

- L'IRMa a pour mission de développer tout particulièrement en Rhône-Alpes mais aussi au niveau national des actions :
 - **d'assistance technique aux territoires** ;
 - Tout particulièrement dans la gestion des situations de crise
 - **de soutien aux activités de recherche appliquée** dans les domaines de la prévention, de la gestion intégrée et du management des risques naturels et technologiques ;
 - **de transfert, de promotion et de diffusion des outils techniques et managériaux** développés auprès des acteurs du territoire ;
 - **de responsabilisation du grand public, des entreprises, des responsables et décideurs des autorités locales** dans les domaines de la prévention des risques majeurs d'origine naturelle ou technologique

en favorisant des *partenariats pérennes*.

L'Institut des Risques Majeurs (IRMa)

Le partenaire privilégié des acteurs du territoire

- Le grand public :
 - Réunions publiques, sessions de sensibilisation, expositions itinérantes, exercices, informations sur internet à travers des rubriques pratiques et un traitement de l'information adapté :
 - Ma commune face aux risques, risques majeurs « quels comportement adopter ? », atlas des risques en Rhône-Alpes...
- Les acteurs économiques :
 - Réduction de la vulnérabilité organisationnelle (POMSE)
- L'Education nationale :
 - éducation aux risques majeurs:
 - Bus infos risques, outils pédagogiques, modules d'éducation
 - préparation de l'encadrement à mettre en sécurité la communauté scolaire:
 - développement de méthodologies pour élaborer et tester des PPMS.
- **Les responsables et décideurs locaux :**
 - formations des élus en partenariat avec préfetures et associations des maires départementales (France et Outre mer),
 - soutien à la planification locale de la sauvegarde, suivi et accompagnement au maintien du caractère opérationnel des dispositifs
- Les Journalistes (France Télévision) et acteurs économiques;

L'Institut des Risques Majeurs (IRMa)

Notre activité de programme

L'IRMa se positionne clairement en **soutien et en assistance** aux collectivités et autres acteurs du territoire sur le thème des risques en opérant **sur des secteurs non marchand pour les opérations qui sont subventionnées.**

Les actions proposées par l'IRMa participent aux **politiques des collectivités territoriales et de l'Etat de « développement d'une culture du risque et de résilience des territoires »** en s'articulant de façon complémentaire avec les dispositifs existants auprès des autres acteurs de la prévention des risques.

L'Institut des Risques Majeurs (IRMa)

Mode opératoire

Centre de ressources méthodologiques et d'information (Edition et webTV)	Sensibilisation Information Éducation Formation/Entrainement	Expertise et soutien technique (partenariats et conventionnements)	Prestation de services (16 % de notre activité)
---	---	---	--

Nos actions d'assistance territoriale (principalement en Rhône-Alpes)



Notre résultat stratégique

Contribuer au développement d'une culture du risque et à la résilience des territoires (généralisation des pratiques)



Nos activités de programme (actions subventionnées)

Innovation et développement axés sur l'ingénierie de crise (aspects organisationnels)	Application expérimentale sur des territoires pilotes (validation des approches)	Formalisation des méthodes et savoir-faire associés (publication)	Promotion et diffusion des bonnes pratiques (communication, colloque, séminaire et WebTV)
---	--	---	---

L'Institut des Risques Majeurs (IRMa)

Exemple de thématiques traitées

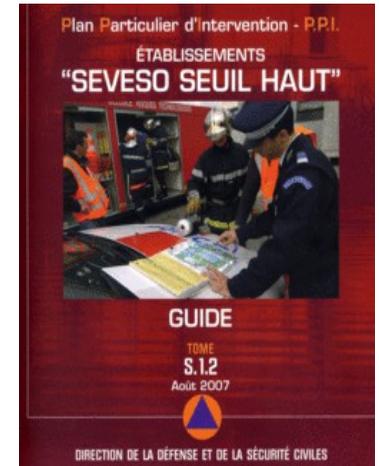
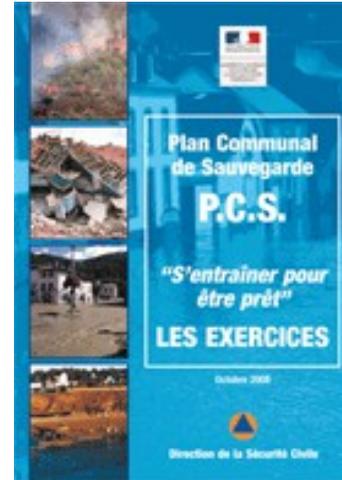
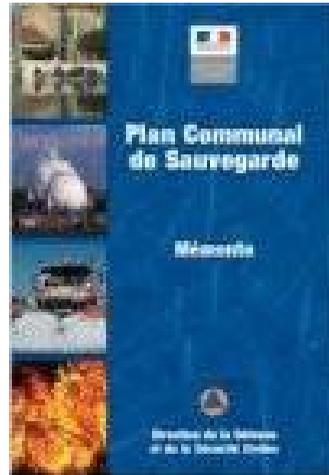
2011, 2012 et 2013 : Différents travaux/études et publications associées sur des problématiques émergentes au niveau des collectivités

- état de l'art de la prise en compte des risques majeurs par les **intercommunalités**,
- état de l'art de la gestion de la **post catastrophe** en France,
- guide de recommandations pour la réalisation de **DICRIM interactif**,
- industriels SEVESO en Rhône-Alpes et « **effets dominos** »
- état de l'art en France des **réserves communales de sécurité civile**
- à l'instar des PPMS, référentiel **POMSE activités économiques**
- audit et évaluation de la robustesse et du caractère opérationnel des PCS (en cours)
- Travaux GEOFENCING MD

L'Institut des Risques Majeurs (IRMa)

Exemple : le maire face à la crise – Développement d'un référentiel PCS

Collaborations avec la DGSCGC – Ministère en charge de l'Intérieur



L'Institut des Risques Majeurs (IRMa)

Exemple sur les formations départementales des élus et responsables locaux en Rhône Alpes

Thème principal traité de 2008 à 2011 :

“Le Maire face à la crise : mettre en place et garantir le caractère opérationnel du PCS”

Partenaires systématiques en Rhône Alpes:



Associations départementales des Maires

Résultats

2 940 élus et responsables de collectivités touchés

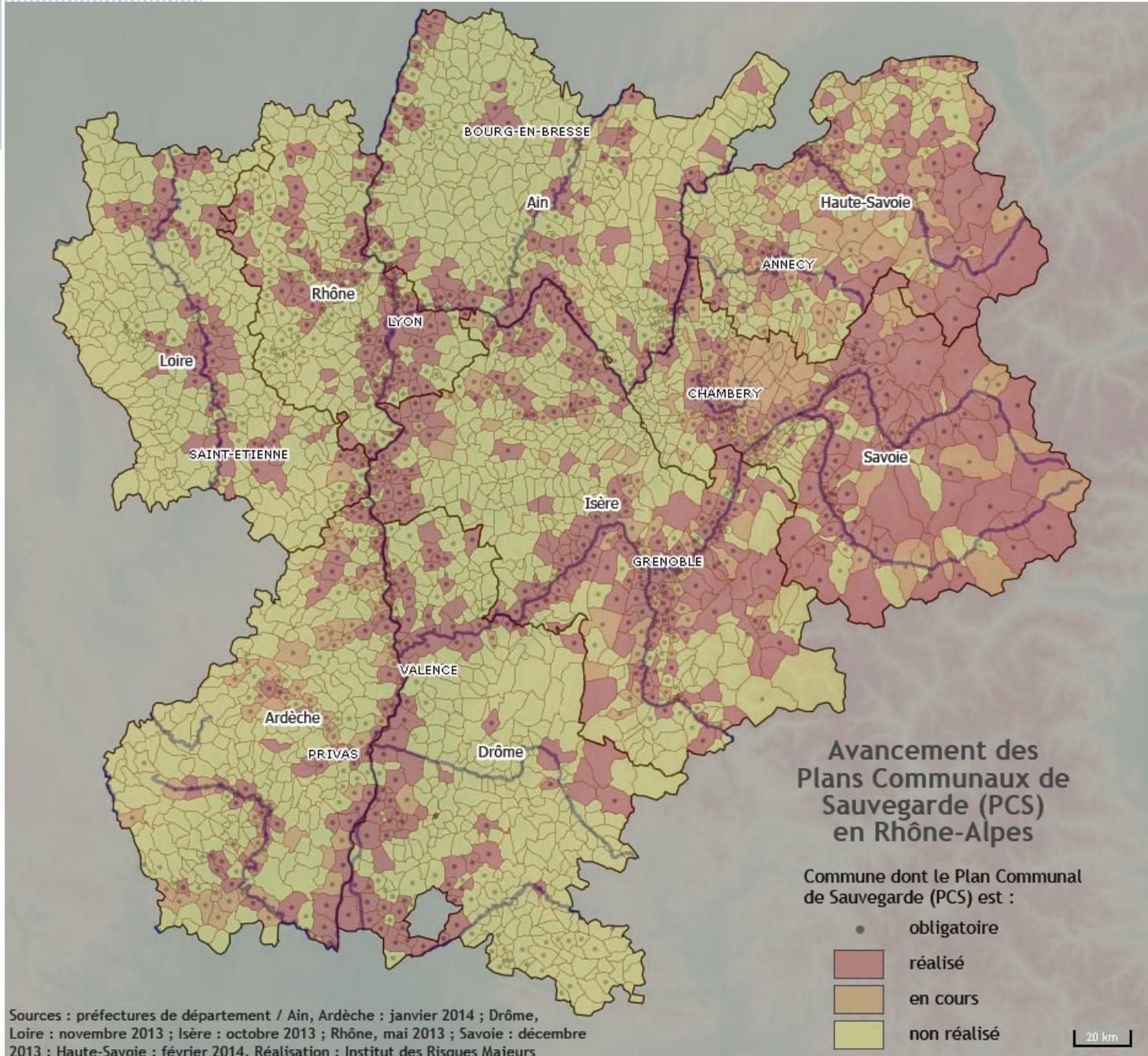
320 heures de formation dispensées

58 demi-journées en soirée

Etat d'avancement des PCS (source : Ministère de l'Intérieur et préfetures de département en 2012) :

Taux de généralisation des PCS réglementaires en Rhône-Alpes : 46,5%

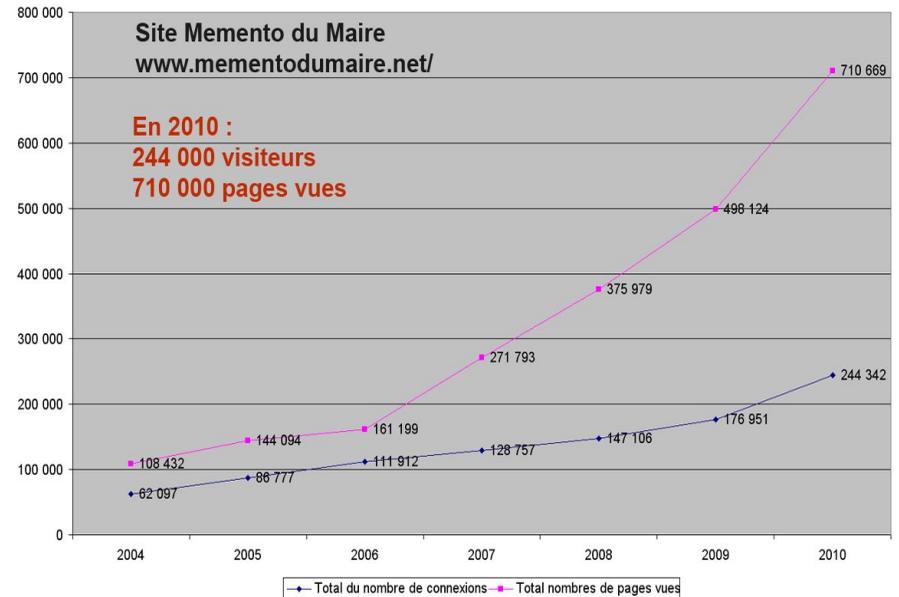
Taux de généralisation des PCS en France en 2012 : 37,5%



Sources : préfectures de département / Ain, Ardèche : janvier 2014 ; Drôme, Loire : novembre 2013 ; Isère : octobre 2013 ; Rhône, mai 2013 ; Savoie : décembre 2013 ; Haute-Savoie : février 2014. Réalisation : Institut des Risques Majeurs

L'Institut des Risques Majeurs (IRMa)

Exemple sur l'activité documentaire : le memento du maire

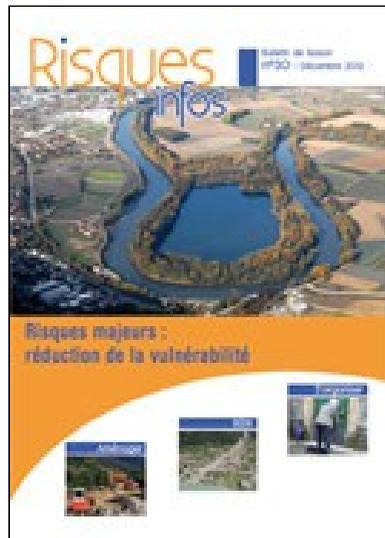
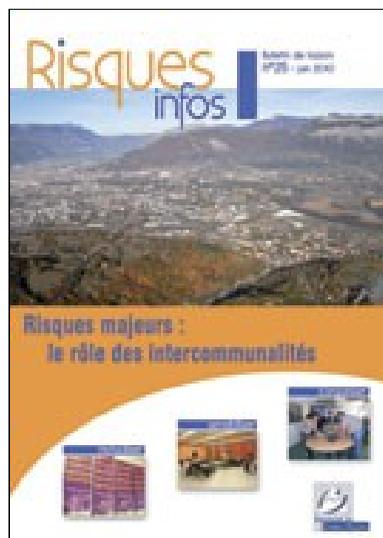
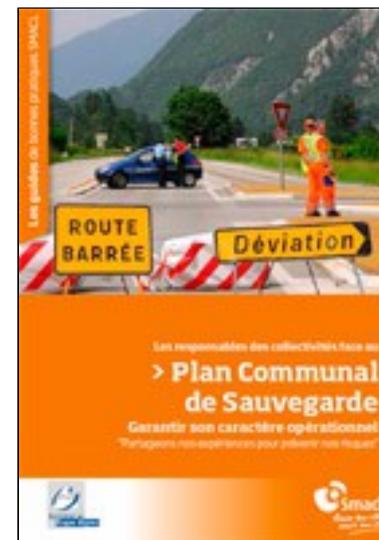


- 1^{ère} édition : 2001 (sous forme de classeur papier)
- 2^e édition: Mise en ligne sur un site dédié en 2004 (accès libre) www.mementodumaire.net
- 3^e et 4^e éditions: rééditions ponctuelles (dernière mise à jour en 2008)
- 5^e édition: refonte entière et élargissement des contenus



L'Institut des Risques Majeurs (IRMa)

Exemple sur l'activité d'édition: le memento du maire



Téléchargeable sur le site de l'IRMa :
<http://www.irma-grenoble.com/>

Exemple : Action à destination du grand public

Passer d'une connotation de la vulnérabilité « passive » de l'individu à une vulnérabilité « responsable »

**Le citoyen
en zone
inondable**

Niveau 1 : je suis capable d'agir 😊

- Connait les risques et leurs impacts sur ses lieux de vie
- Connait les mesures de prévention et les consignes individuelles de sécurité
- En cas de vigilance, s'informe sur les sites d'information en temps réel
- En cas de situation à risques, respecte les consignes de sécurité
- Respecte les instructions communiquées par les autorités

Niveau 2 : je suis prévenant et prévoyant 😊😊

- S'informe en mairie sur les risques face auxquels son habitation est exposée
- Possède son plan d'urgence familial (PFMS)
- En tant que parent d'élève, s'assure en conseil d'établissement que l'encadrement scolaire est préparé à mettre en sécurité la communauté scolaire pour faire face à l'accident majeur (PPMS)
- En tant que salarié, s'assure en CHSCT ou auprès de sa direction que son encadrement est préparé à mettre en sécurité les personnels pour faire face à l'accident majeur (POMSE)
- Prend en compte les risques dans son projet de construction individuel (mesures de réduction de la vulnérabilité des PPRi)
- En cas de vente de son bien, informe son acquéreur sur les risques auxquels son habitation est exposée

Niveau 3 : je suis mobilisé et je m'implique 😊😊😊

- Fait effectuer des travaux prescrits ou entreprendre des aménagements afin de réduire sa vulnérabilité et celle de ses biens
- Participe localement au débat social sur les risques (concertation locale)
- S'implique dans la solidarité en renforçant la réserve communale de sécurité civile (RCSC) quand elle existe
- S'engage pour les plus jeunes dans un service civique et citoyen de sécurité civile
- En cas d'évènement, se renseigne et fournit des informations via les réseaux sociaux (MSGU)

Le citoyen au coeur de la résilience

Le Plan Familial de Mise en Sûreté (PFMS)



L'émergence des PFMS

✓ Objectifs du PFMS

- sensibiliser sa famille
- lui faire adopter les bons comportements au cours d'un évènement
- préparer son foyer à faire face à une situation dommageable qui peut durer (attente des équipes de secours, durée de l'évènement)

✓ Objet du PFMS

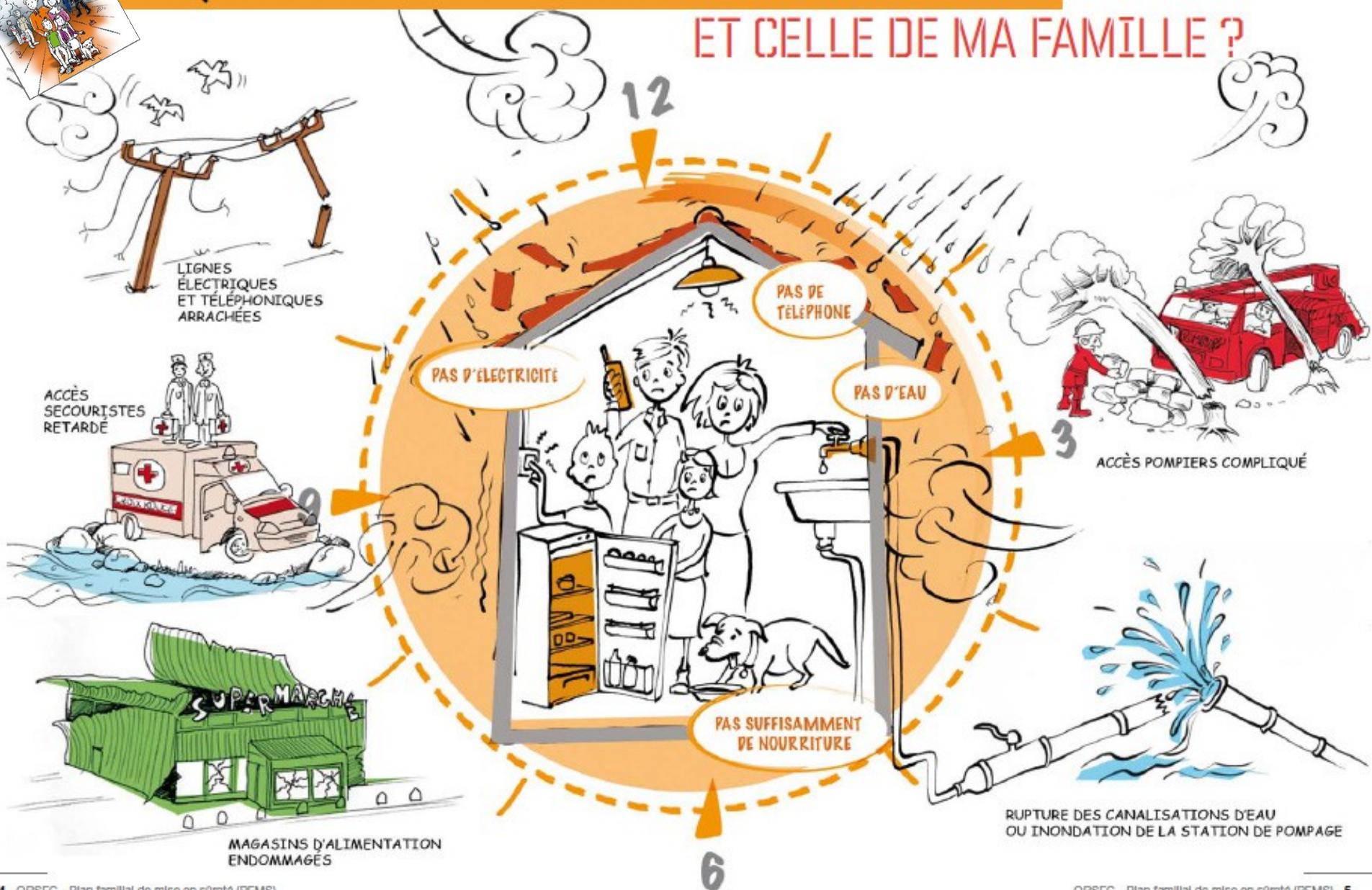
- connaissance des risques
- préparation du plan
- organisation du « kit PFMS »





POURQUOI DOIS-JE ASSURER MON AUTONOMIE

ET CELLE DE MA FAMILLE ?



Accès au Guide PFMS

ORSEC PLAN FAMILIAL DE MISE EN SÛRETÉ (PFMS)

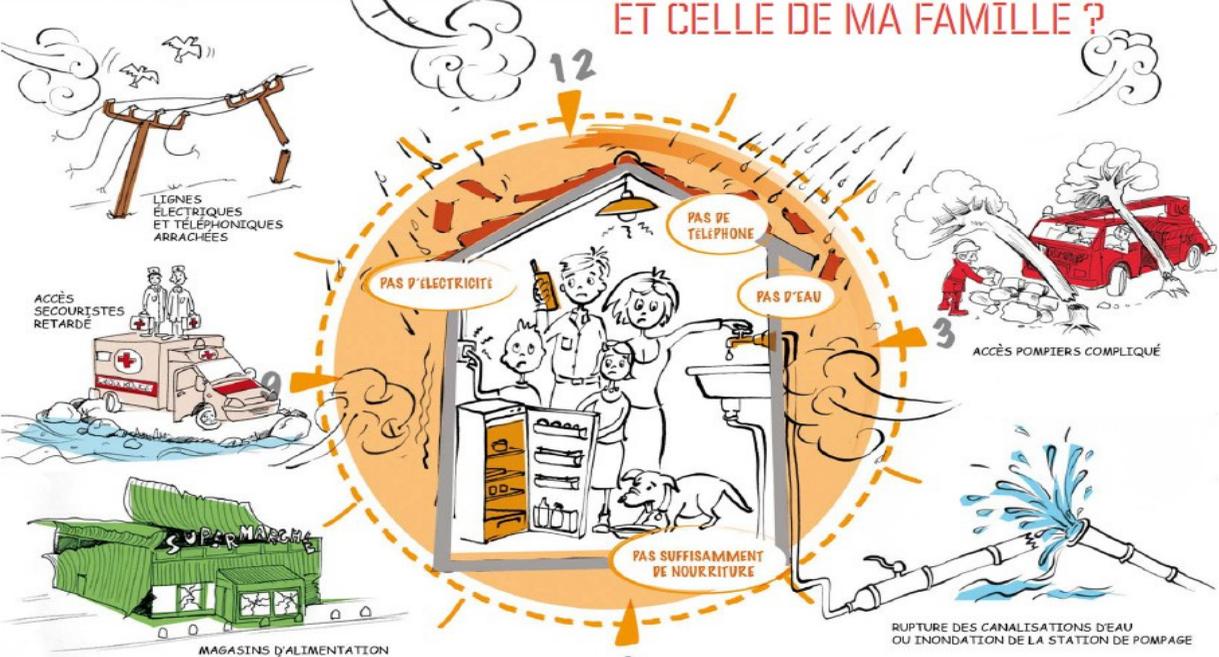
JE ME PROTÈGE EN FAMILLE



À REMPLIR
DE PLAN CONCERNE LA FAMILLE
(indiquez votre nom) :

Logos: France, ORSEC, Institut des Risques Majeurs

POURQUOI DOIS-JE ASSURER MON AUTONOMIE ET CELLE DE MA FAMILLE ?



12 LIGNES ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES ARRACHÉES

ACCÈS SECOURISTES RETARDÉ

PAS D'ÉLECTRICITÉ

PAS DE TÉLÉPHONE

PAS D'EAU

3 ACCÈS POMPIERS COMPLICQUÉ

PAS SUFFISAMMENT DE NOURITURE

6

MAGASINS D'ALIMENTATION ENDOMMAGÉS

RUPTURE DES CANALISATIONS D'EAU OU INONDATION DE LA STATION DE POMPAGE

4 ORSEC - Plan familial de mise en sûreté (PFMS)

5 ORSEC - Plan familial de mise en sûreté (PFMS)

<http://www.mementodumaire.net/wp-content/uploads/2012/06/Pfms.pdf>

Le Plan d'Organisation de Mise en Sûreté (POMSE)



Au niveau de l'établissement

LA DEMARCHE

1 Je liste
LES RISQUES NATURELS
ET TECHNOLOGIQUES
qui menacent mon
établissement

2 Je recense
LES MOYENS D'ALERTE
ET D'INFORMATION
QUI PEUVENT M'AVERTIR
d'un évènement

3 Je mets en place
DES MOYENS POUR DIFFUSER
L'ALARME dans mon établissement

4 j'identifie
LES LIEUX DE
MISE EN SÛRETÉ
des occupants

7 J'INFORME,
JE FORME
ET JE TESTE
le dispositif

6 Je constitue
LE MATÉRIEL D'URGENCE
nécessaire

5 Je définis
LES RÔLES DE CHACUN





Memo'Risks

Pour une action Educative, Durable et Citoyenne
afin de prévenir les Risques Naturels en France



L'implication des plus jeunes

Une opération originale « Mémo'Risks, ma ville se prépare »
présentée cette après midi



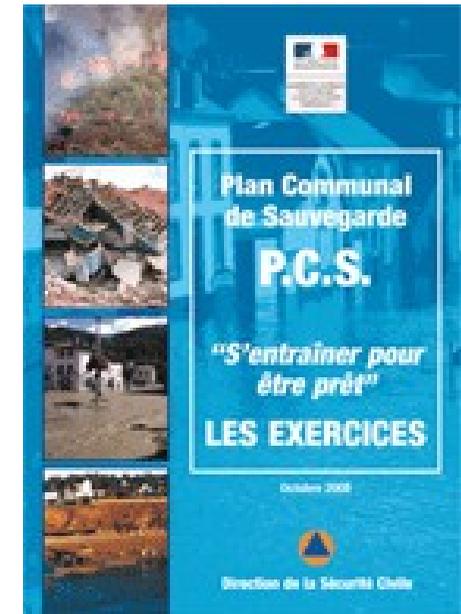
Les exercices impliquant des citoyens



La mise en place d'exercices impliquant les habitants

■ Objectifs :

- vérifier le niveau d'appropriation et le caractère opérationnel des dispositifs locaux de sauvegarde (PCS, dispositif de vigilance et d'alerte...)
- favoriser la participation habitante
- susciter l'implication civile et citoyenne



La Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC)



Généralités sur les réserves communales



- Objectif :
 - ☞ Préparer, sensibiliser, former des habitants à intervenir sous l'autorité du maire pour apporter un soutien et une assistance aux populations
- Dispositif facultatif assurant des moyens humains complémentaires dans une collectivité
- Doit être complémentaire et respectueuse des actions des associations de sécurité civile, caritatives, humanitaires ou d'entraide
- Ne doit en aucune manière se substituer ou concurrencer les services publics de secours et d'urgence
- **Affaire à suivre** : la mesure n° 24 de l'engagement pour le volontariat, plan d'action pour les sapeurs-pompiers volontaires, signé le 11 octobre 2013 prévoit une réflexion en vue de créer **un service civique citoyen de sécurité civile**

Documentation

⇒ http://www.cepri.net/upload/actualites_datees/fichiers//guidereservesecu_2.pdf



<http://reserves-communales.blogspot.fr/> ⇐

The image is a screenshot of a blog page. The main heading is 'Réserves Communales de Sécurité Civile'. Below it, there is a paragraph of text: 'La loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 a créé un nouvel outil de mobilisation civique: les réserves communales de sécurité civile qui apportent un élément de réponse aux difficultés de mobilisation des personnels nécessaires à la gestion des crises et au traitement de leurs effets.' The main content is a blog post dated '24 FÉVR. 2012' titled 'Mobilisation de la Réserve Civile et Citoyenne pour le Carnaval de Nice'. The post text reads: 'Pour le Carnaval, la Réserve Civile et Citoyenne (RCC) de la Ville de Nice est mobilisée pour assurer des missions d'accompagnement et de veille auprès du public et des participants à cette grande fête populaire. Cette implication des réservistes nipais sur les manifestations carnavalesques est une première!' There is a small photo of four people in orange uniforms. To the right of the main text is a sidebar with the blog's logo 'SECURITE CIVILE' and some navigation links like 'ARCHIVES DU BLOG' and '2012 (6)'. At the bottom right, there is a logo for 'Institut des Risques Majeurs'.

L'Institut des Risques Majeurs (IRMa)

Après 25 ans

Conclusion

- a construit des relations étroites et un travail en réseau avec tous les acteurs des risques jusqu'au niveau national,
- a développé un savoir-faire (et expertise associée) reconnu dans la gestion de la crise (PCS,PPMS,PPI,SAIP...),
- assure un service de qualité apprécié dans l'accompagnement et le suivi des collectivités,
- est régulièrement sollicité par les ministères pour participer à des groupes d'experts (PSR, SAIP, ONR...),
- promeut et généralise ces outils et suscite leur appropriation par les responsables et les décideurs locaux.

Institut des Risques Majeurs

15 rue Eugène Faure – 38 000 Grenoble

Tel : 04-76-47-73-73

www.irma-grenoble.com

E-mail : info@irma-grenoble.com

Perso : francois.giannoccaro@irma-grenoble.com

 **GIANNOCCARO_F**

Les travaux de l'IRMa sont soutenus :

